



RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00191
Numéro SIREN : 810 746 099
Nom ou dénomination : 2SPS

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt 2014

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Désignation de l'entreprise SAS 2SPS						Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 16 Rue des Arbues 25600 VIEUX CHARMONT								
SIREN		8 1 0 7 4 6 0 9 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*		9		
						Exercice N clos le 30.11.2016		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	30 000	012		30 000	
		Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*		028		030			
	Immobilisations financières* (1)		040		042			
	Total I (5)			044	30 000	048		30 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
		Marchandises*	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	41 863	070		41 863	
		Autres* (3)	072	382	074		382	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	55 690	086		55 690	
	Charges constatées d'avance*		092	118	094		118	
	Total II			096	98 053	098		98 053
	Total général (I + II)			110	128 053	112		128 053
PASSIF						Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120				1 000	
	Écarts de réévaluation		124					
	Réserve légale		126				100	
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131					
	Report à nouveau		134					
	Résultat de l'exercice		136				66 376	
	Provisions réglementées		140					
Total I			142				67 476	
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				24 730	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166				2 357	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	3 217			33 490	
	Produits constatés d'avance		174					
Total III			176				60 577	
Total général (I + II + III)			180				128 053	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		18 844	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2SPS		Néant ☐		
		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le 30.11.2016		
		018				
A - RÉSULTAT COMPTABLE						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services* }		215		214	
			217		218	
					106 681	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230		
				0		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	106 681	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : 4 399 - mobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	141		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262	
		260			1	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	16 730	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	89 951
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	507	
Produits exceptionnels (IV)	290		Charges exceptionnelles (VI)	300		
Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306	23 068	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	66 376
B - RÉSULTAT FISCAL					312	66 376
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	553	
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	23 240	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Dédutions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :		360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2SPS

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	400	30 000	402		404		406	30 000	
	Fonds commercial									
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	30 000	492		494		496	30 000	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	TOTAL	570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values				
						Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



N° 10959 * 18

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAS 2SPS

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 21 232
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 1 258
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : SAS 2SPS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.12.2015 et clos le : 30.11.2016		Durée en nombre de mois 1 2	
I – Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	
II – Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	
III – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	137
IV – Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)			117
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE			020
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022
Période de référence	024	/	/
Date de cessation	186	/	/
V – Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376	0	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



N° 11622 * 16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30.11.2016

SIREN 8 1 0 7 4 6 0 9 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2SPS

ADRESSE (voie) 16 Rue des Arbues

CODE POSTAL 25600

VILLE VIEUX CHARMONT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MR	Nom patronymique	JACAMON	Prénom(s)	MARC
Nom marital		% de détention	65.00	Nb de parts ou actions	65
Naissance :	Date	N° Département	70	Commune	VESOUL
	20.01.57			Pays	FR
Adresse :	N°	Voie	RUE DES ARBUES		
	16	Code Postal	25600	Commune	VIEUX CHARMONT
				Pays	FR
Titre (2)	MR	Nom patronymique	THIEBAUD	Prénom(s)	MICHEL
Nom marital		% de détention	35.00	Nb de parts ou actions	35
Naissance :	Date	N° Département	25	Commune	BESANCON
	24.05.46			Pays	FR
Adresse :	N°	Voie	RUE DE LA CURTINE		
	8	Code Postal	25260	Commune	MONTENOIS
				Pays	FR

© 2016 INFORCE s.a.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



N° 11623 * 16

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G-SD 2016



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 30.11.2016

SIREN

8 1 0 7 4 6 0 9 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 2SPS

ADRESSE (voie)

16 Rue des Arbues

CODE POSTAL

25600

VILLE

VIEUX CHARMONT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

© 2016 INFORCE s.a.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD

2SPS

SAS au capital de 1 000 Euros
Siège social : 16 Rue des Arbues
25600 VIEUX CHARMONT
RCS BELFORT : B 810 746 099

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 01 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept
Le premier avril, à quinze heures,

Les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation du président.

Une feuille de présence, émargée par chaque membre entrant en séance, a été établie et annexée au présent procès-verbal. Elle permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur JACAMON Marc, Président en exercice.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actionnaires.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice clos le 30 novembre 2016, ainsi que sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce, intervenues au cours du même exercice ;
- Examen et approbation des comptes annuels ;
- Quitus au président et au directeur général ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des dispositions visées à l'article 223 quater du Code Général des Impôts ;
- Approbation de la rémunération du président et du directeur général ;
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- un exemplaire de la lettre de convocation,
- les rapports du Président,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

MJ

Puis il rappelle que les rapports du Président sur les opérations de l'exercice, les comptes annuels, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été adressés aux actionnaires non-gérants plus de quinze jours avant la date de l'assemblée, l'inventaire ayant été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture des rapports du Président.

Cette lecture terminée, il ouvre la discussion.

Après échanges de vues et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 30 novembre 2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne, au Président, quitus de sa gestion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, qui s'élève à 66 376 Euros, de la façon suivante :

- dotation au crédit du compte "report à nouveau"	6 376 Euros
- distribution de dividendes.....	60 000 Euros

Il sera versé un dividende de 600,00 Euros dès ce jour donnant droit à un abattement fiscal de 40 %.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Le Président soumet alors au vote de l'assemblée chacune des conventions visées au rapport spécial du Président, les associés intéressés à chaque convention n'étant pas pris en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

L'assemblée générale constate que chacune des conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce et mentionnée au rapport spécial du Président, a été approuvée dans les conditions prévues par la loi.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, constate qu'aucune dépense dite "sommptuaire" n'a fait l'objet d'une réintégration fiscale.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président et le directeur général ne sont pas rémunérés.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix sept heures trente.

Et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

Le Président,
Marc JACAMON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacamon', with a stylized, flowing script.